



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DANS UN DTO

Comment procéder ?

Sommaire

1. Rôle du représentant du DTO
2. La politique de sécurité
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion



Sécurité

Que dit la Part DTO concernant le représentant ?

DTO GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité
 3. Le rôle de l'équipe ?
 4. Revue annuelle de sécurité ?
 5. Conclusion
- Elabore et met en place une politique de sécurité,
 - Veille à ce que le DTO adhère à cette politique de sécurité,
 - Prend les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de sécurité,
 - Promeut la sécurité au sein du DTO.

Part DTO concernant le représentant ?

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité
3. Le rôle de l'inspecteur
4. Revue annuelle
5. Conclusion

➤ Promoteur

**Dans le cadre de
l'activité de
du DTO**

de sécurité,
de

Que dit la Part DTO concernant le représentant ?

- 1. Rôle du représentant**
 2. La politique de sécurité
 3. Le rôle de l'équipe ?
 4. Revue annuelle de sécurité ?
 5. Conclusion
- **Elabore et met en place une politique de sécurité,**
 - Veille à ce que le DTO adhère à cette politique de sécurité,
 - Prend les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de sécurité,
 - Promeut la sécurité au sein du DTO.

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

C'est un document à **part entière**, une feuille de route, elle décrit la conduite à tenir en matière de sécurité.

1. La politique de sécurité dans un DTO



La politique de sécurité

AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes mis en œuvre pour :

- Identifier les dangers,
- Evaluer les risques,
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- Doit inclure les procédures de report d'évènement.

La politique de sécurité

AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- **Identifier les dangers,**
- Evaluer les risques,
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- Doit inclure les procédures de report d'évènement.

La politique de sécurité : identifier les dangers

La liste peut être longue !

Ou un
nouveau
pilote

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Si j'accueille un nouvel instructeur, qu'est-ce que je lui transmet comme info en lien avec la sécurité des vols ?



Dans le cadre de l'activité du DTO

Politique de sécurité : identifier les dangers
Ou un nouveau
le lui

1. Rôle du représ
- 2. La politic
sécurité**
3. Le rôle de l'équip
4. Revue annuelle de sécurite :
5. Conclusion

La politique de sécurité : identifier les dangers

Risques liés à l'environnement :

Utilisation de l'acronyme P.O.M.P.E.S. en prenant en compte l'activité de formation et notamment les risques associés aux vols.

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

- **Pistes** (multiples, sécantes, pentes, état de surface, dimension, moyen de lancement mixte pour planeur),
- **Obstacles** (présence d'obstacles pouvant influencer l'approche ou la trajectoire de décollage, pouvant engendrer des turbulences en fonction du vent),
- **Météo** (effets météo locaux : ondes, entrées maritimes, confluence, vents forts...),
- **Particularités des installations** (risque aviaire, activités multiples, activité IFR, AFIS, TWR, auto-info, fréquence dédiée ou 123.500, accueil d'une compétition (comment intégrer ou pas l'activité d'instruction, idem pour une manifestation aérienne),
- **Espaces aériens** (plafond, zones, clairances, protocole),
- **Sol** (trajectoire de roulage au sol, traversée de piste, stockage aéronefs, organisation générale de la piste).

Risques liés aux changements dans le DTO

- **Nouvelle base ou nouveau site** : reprendre l'acronyme P.O.M.P.E.S.,
- **Machine** (introduction ou retrait d'une machine, y compris pour le moyen d'envol pour les planeurs),
- **Programme** (mise en œuvre ou évolution d'un programme de formation),
- **Instructeur** (intégration d'un nouveau FI (sans expérience ou provenant d'un autre club avec d'autres habitudes de travail), départ d'un FI (perte de compétence spécifique, charge de travail à répartir...),
- **Moyen d'envol pour le vol à voile** (intégration d'un nouveau moyen d'envol ou changement (changement du remorqueur, arrivée d'un ULM, changement de treuil), pilote remorqueur ou treuil débutant, procédures concernant les premiers lâchers).

La politique de sécurité

AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- Identifier les dangers,
- **Evaluer les risques,**
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- Doit inclure les procédures de report d'évènement.

La politique de sécurité

Maintenant que j'ai identifié le danger :

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Quel est le risque ?

Est-ce grave ?

Est-ce que cela
peut arriver
fréquemment ?



La politique de sécurité

Langue :

Mettre en place des
mesures d'atténuation :
On coupe les arbres ?

1. Rôle du représ
2. La politic
sécurité
3. Le rôle de l'équip
4. Revue annuelle de sécurite :
5. Conclusion

Est-ce que
peut arriver
fréquemment ?

La politique de sécurité

Evaluation de la gravité

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Niveau	Descripteur	Description de la gravité	
		Sécurité de l'aéronef	Blessures
A	Catastrophique	Équipement détruit	Plusieurs morts
B	Dangereux	<ul style="list-style-type: none"> - Importante réduction des marges de sécurité, détresse physique ou charge de travail telle qu'il n'est pas sûr que les opérateurs puissent accomplir leurs tâches exactement ou complètement - Dommages majeurs d'un équipement 	Blessure grave
C	Majeure	<ul style="list-style-type: none"> - Importante réduction des marges de sécurité, réduction de la capacité des opérateurs de faire face à des conditions de travail défavorables, du fait d'une augmentation de la charge de travail ou comme résultat de conditions compromettant leur efficacité - Incident grave 	Blessures à des personnes
D	Mineure	<ul style="list-style-type: none"> - Nuisance - Limites de fonctionnement - Application de procédures d'urgence - Incident mineur 	Blessure mineure
E	Négligeable	Peu de conséquences	Pas de blessure

La politique de sécurité

Probabilité d'occurrence

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Probabilité	Signification	Valeur
Fréquent	Susceptible de se produire de nombreuses fois (s'est produit fréquemment)	5
Occasionnel	Susceptible de se produire parfois (ne s'est pas produit fréquemment)	4
Eloigné	Peu susceptible de se produire, mais possible (s'est produit rarement)	3
Improbable	Très peu susceptible de se produire (on n'a pas connaissance que cela se soit produit)	2
Extrêmement improbable	Il est presque inconcevable que l'événement se produise	1

La politique de sécurité

Evaluation du risque

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Probabilité du risque	Gravité du risque				
	Catastrophique A	Dangereux B	Majeur C	Mineur D	Négligeable E
Fréquent 5	5A	5B	5C	5D	5E
Occasionnel 4	4A	4B	4C	4D	4E
Eloigné 3	3A	3B	3C	3D	3E
Improbable 2	2A	2B	2C	2D	2E
Extrêmement improbable 1	1A	1B	1C	1D	1E

La politique de sécurité

Risque tolérable ?

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Description de la tolérabilité	Indice de risque évalué	Critères suggérés
Intolérable	5A, 5B, 5C, 4A,4B,3A	Inacceptable dans les circonstances existantes
Tolérable	5D,5E, 4C, 4D, 4E, 3B, 3C, 3D, 2A, 2B, 2C, 1A	Acceptable sur la base d'une atténuation de risque. Peut exiger une décision de la direction.
Acceptable	3E,2D, 2E, 1B, 1C, 1D, 1E	Acceptable

La politique de sécurité

AMC1 DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- Identifier les dangers,
- Evaluer les risques,
- **Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),**
- Doit inclure les procédures de report d'évènement.

La politique de sécurité

Même chose :

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Est-ce grave ?

Est-ce que cela peut arriver fréquemment ?

La gravité et la fréquence doivent diminuer avec les mesures d'atténuation et devenir acceptables.

La politique de sécurité

AMC1.DTO.GEN.210

1. Rôle du représentant

2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

Doit définir les moyens et méthodes pour :

- Identifier les dangers,
- Evaluer les risques,
- Evaluer les mesures d'atténuation des risques (nouvelles et celles existantes),
- **Doit inclure les procédures de report d'évènement.**

La politique de sécurité

...des pour :

1. Rôle du représ
- 2. La politic
sécurité**
3. Le rôle de l'équip
4. Revue annuelle de sécurite :
5. Conclusion

**Qui permet en
particulier de respecter
l'anonymat**

➤ Doit ...

La politique de sécurité

1. Rôle du représentant
- 2. La politique de sécurité**
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion



Le rôle de l'équipe

GM1 DTO.GEN.210 a) 1) i)(b)

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Le représentant du DTO peut désigner un **correspondant sécurité et/ou** une équipe en charge de la sécurité pour mener la **politique de sécurité**.

Le rôle de l'équipe

Exemple de bonnes pratiques

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

Une fois le travail préliminaire d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques effectué, tout au cours de l'année, la ou les personnes en charge de la sécurité :

- Recueillent et traitent les déclarations événements obligatoires ou volontaires,
- Se tiennent informées des consignes de sécurité et rapports émanant des autorités (DSAC, EASA, BEA, ...),
- Se tiennent informées des consignes de sécurité émanant de la fédération,
- Tiennent informées le représentant du DTO.

Le rôle de l'équipe

Exemple de bonnes pratiques

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité

3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?
5. Conclusion

L'équipe anime la sécurité au sein du DTO :

- Communication vers les adhérents,
- Support pour l'élaboration des programmes de remise à niveau des pilotes (vol annuel),
- Support pour l'évolutions des formations,
- Aide à identifier des pilotes nécessitant un réentraînement,
- Participe à la coordination des instructeurs en matière de sécurité.

La revue annuelle de sécurité

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité
3. Le rôle de l'équipe ?

4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

L'équipe réalise la revue interne de sécurité au sein du DTO :

- Bilan de (des) l'année(s) écoulée(s),
- Evaluation des mesures prises,
- Nouvelle identification des dangers,
- Préparation de la saison suivante.

CONCLUSION

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

La politique de sécurité est du ressort du représentant du DTO.

C'est un **document à part entière**, la feuille de route en matière de sécurité !

CONCLUSION

Le représentant du DTO pourra s'aider en répondant aux questions suivantes :

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

- A-t-il nommé un correspondant pour l'assister dans cette tâche ?
- Y-a-t-il une équipe dédiée pour mettre en œuvre la politique de sécurité ?
- A quelle fréquence l'équipe se réunit-elle ?
- Quelle est la méthode d'analyse des risques ?
- Comment est organisée la remonté d'évènement
- Comment sont-ils traités ?

CONCLUSION

Lien vers le manuel DTO :

https://www.ecologie.gouv.fr/organisme-formation-declare-dto#scroll-nav_4

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

Questionnaire de satisfaction

Meteor

Liste des organismes déclarés

> Aide aux DTO

Procédure de déclaration DTO


Traitement de la déclaration par la DSAC


Programmes de formation

Programme de formation adapté pour les
titulaires d'une licence ou qualification OACI

Programme de formation adapté pour les
titulaires d'une licence ou qualification OACI


Aide aux DTO


 Manuel DTO Ed3 V0 du 06 mai 2022 (PDF - 1.29 Mo)

 Manuel DTO Ed3 V0 du 6 mai 2022 (DOCX - 2.81 Mo)

 Trame DSAC rapports annuel et activité DTO - V4 du 15 avril 2022 (DOC - 169 Ko)

 Trame DSAC rapports annuel et activité DTO - V4 du 15 avril 2022 (PDF - 313.87 Ko)

 Guide - la supervision des vols solo - Ed1 du 15 avril 2021 (PDF - 722.4 Ko)

 Guide - Changement d'organisme et programme de formation Ed4 V0 du 12 décembre 2022 (PDF - 1.05 Mo)

1. Rôle du représentant
2. La politique de sécurité
3. Le rôle de l'équipe ?
4. Revue annuelle de sécurité ?

5. Conclusion

